

Date de convocation : 18 mars 2021

A.R. Télétransmission

Date d'affichage : 31 mars 2021

Sous-Préfecture  
069 200 040 590 00016

30 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 60

**OBJET** : FINANCES : vote du budget primitif 2021 – budget principal

\*\*\*\*\*

L'an DEUX MILLE VINGT-ET-UN, le VINGT-CINQ MARS  
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni  
dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur RONZIERE**

**PRESENTS** : ALLIX Jean-Louis, AURION Rémy, AUTHIER Gilles, BAUDU-LAMARQUE Stylite, BEROUJON Angèle, BERTHOUX Béatrice, BLANC Muriel, BOIRAUD Patrick, CADI Myriam, CARANO Christine, CHAUMAT Denis, CHEVALIER Armelle, CHOLLAT Françoise, CHOPIN Marie-Andrée, de LONGEVIALLE Ghislain, DUBOST STIVAL Delphine, DUMONTET Jean-Pierre, DUPIT Emmanuel, DUTHEL Gilles, ESPASA Christophe, GIFFON Georges, GIRIN Pascal, GLANDIER Martine, JAMBON Bernard, JAMBON Michel, LAFORET Edith, LEBAIL Danielle, LICI Vassili, LIEVRE Gaétan, LIEVRE Patrick, MATRAY Bernard, MOULIN Didier, PARIOT Véronique, PARIZOT Stéphane, PARLIER Frédérique, PERRIN Jean-Charles, PERRUT Bernard, PHULPIN Patrick, PRIVAT Sylvie, RABOURDIN Catherine, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REIX Marie-Laure, REVERCHON Jean-Pierre, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, TACHON Gérard, TROUVE Michel

**ABSENTS EXCUSES** : AKSU GIRISIT Keziban (pouvoir à Frédérique PARLIER), DECEUR Patrice (pouvoir à Christine CARANO), FROMENT Benoît (pouvoir à Georges GIFFON), JONARD Geneviève, LONGEFAY Fabrice (pouvoir à Pascal RONZIERE), LUTZ Sophie (pouvoir à Béatrice BERTHOUX), MANDON Olivier (pouvoir à Myriam CADI), PORTIER Alexandre, REBOULE Anne, REYNAUD Pascale, SEIVE Capucine (pouvoir à Muriel BLANC), THIEN Michel (pouvoir à Pascal GIRIN)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire désigné au sein du Conseil. **Madame BAUDU LAMARQUE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Monsieur DUTHEL** expose que le projet de budget qui vous est présenté propose une première étape dans la mise en œuvre du plan de mandat « Villefranche Beaujolais Saône, Territoire d'ambitions » présenté lors du conseil communautaire du 25 février dernier.

Conforme aux orientations budgétaires pour 2021 débattues en conseil, ce premier budget de la mandature porte la marque du volontarisme avec, dès cette année, la concrétisation des priorités du plan de mandat déclinées au travers de différentes actions, et le renforcement de l'expertise des services pour permettre à la Communauté d'Agglomération d'exercer pleinement ses missions au service des habitants et du territoire.

Ainsi globalement, la section de fonctionnement présente :

- Une stabilité des dépenses de fonctionnement par rapport au budget 2020,
- Une réduction attendue des recettes de fonctionnement, sous l'effet de la crise sanitaire
- Une épargne qui atteint, en conséquence un point bas attendu, avec un niveau de 2 408 893 €

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2020/BP 2021 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 230 591	5 741 526,75	6 271 332	40 741	0,7%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 443 800	13 702 727,74	14 443 800	0	0,0%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 073 706	12 982 245,05	12 987 406	-86 300	-0,7%
022 DEPENSES IMPREVUES	100 000	0,00	100 000	0	0,0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 531 400	10 321 066,32	10 602 132	70 732	0,7%
66 CHARGES FINANCIERES	168 000	138 904,63	135 800	-32 200	-19,2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 700	23 039,89	18 000	2 300	14,6%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>44 563 197</b>	<b>42 909 510</b>	<b>44 558 470</b>	<b>-4 727</b>	<b>0,0%</b>

Recettes

Fonctionnement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2021/BP 2021 en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	474 680	465 186,69	444 500	-30 180	-6%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	5 663 455	5 980 744,73	4 989 433	-674 022	-12%
73 IMPOTS ET TAXES	30 852 853	31 277 491,63	29 745 005	-1 107 848	-4%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 155 316	10 052 911,46	10 760 941	605 625	6%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	161 247	43 070,77	137 484	-23 763	-15%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS *	1 367 895	2 359 043,07	890 000	-477 895	-35%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>48 675 446</b>	<b>50 178 448,35</b>	<b>46 967 363</b>	<b>-1 708 083</b>	<b>-4%</b>

<b>Epargne</b>	<b>4 112 249</b>	<b>7 268 937,97</b>	<b>2 408 893</b>	<b>-1 703 356</b>	<b>-41%</b>
----------------	------------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------

*\*hors produits des cessions*

Comme indiqué lors du ROB, la situation financière satisfaisante de la collectivité avant crise permet d'engager un niveau de dépenses d'investissement conséquent.

Ainsi, le volume de dépenses d'équipement proposé est porté à **12 224 526 €**, pour décliner les grandes priorités du mandat.

Compte tenu des recettes d'investissement, le besoin de financement de l'investissement s'établit à **10 547 776 €**

Il est pour partie couvert par l'épargne (**2 408 893 €**) et la reprise du résultat de l'exercice 2020 (**5 143 011,43 €**), laissant un besoin de financement de **2 995 872 €**.

L'équilibre du budget 2021 appelle ainsi un emprunt à hauteur de **2 995 872 €**

<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>BP 2021</b>
RBT DES EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	1 135 000
DEPENSES IMPREVUES	200 000
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT :</b>	<b>12 224 526</b>
<b>Dont SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES :</b>	<b>1 232 596</b>
<i>AC d'investissement</i>	<i>401 250</i>
<i>Subvention budget Assainissement (budget annexe)</i>	<i>600 000</i>
<i>Subvention SIEA (déploiement haut débit sur Jassans)</i>	<i>17 346</i>
<i>Fonds de concours Chapelle de Saint Bonnet à Montmelas</i>	<i>70 000</i>
<i>Aides économiques</i>	<i>144 000</i>
<b>Dont OPERATIONS</b>	<b>10 991 930,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>13 559 526</b>
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>BP 2021</b>
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	452 000
FCTVA	1 020 000
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 339 750
RBT AVANCE TRESORERIE ZAC EPINAY	200 000
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 011 750</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT</b>	<b>-10 547 776</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>2 408 893</b>
<b>REPRISE DU RESULTAT DE CLOTURE DE N-1</b>	<b>5 143 011,35</b>
<b>EMPRUNT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 995 871,65</b>

L'encours de la dette serait ainsi augmenté, pour, se porter à 10 922 K€ fin 2021. Alors que l'épargne subit la crise et diminue (et devrait conserver un point bas en 2022, avant de se redresser), la capacité de désendettement se porterait à 4,5 ans fin 2021, soit un niveau toujours en deçà des seuils d'alerte.

## I- La section de fonctionnement :

### I-1-Dépenses totales de fonctionnement : 52 581 374,35 €

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2020/BP 2021 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 230 591	5 741 526,75	6 271 332	40 741	0,7%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 443 800	13 702 727,74	14 443 800	0	0,0%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 073 706	12 982 245,05	12 987 406	-86 300	-0,7%
022 DEPENSES IMPREVUES	100 000	0,00	100 000	0	0,0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 531 400	10 321 066,32	10 602 132	70 732	0,7%
66 CHARGES FINANCIERES	168 000	138 904,63	135 800	-32 200	-19,2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 700	23 039,89	18 000	2 300	14,6%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>44 563 197</b>	<b>42 909 510</b>	<b>44 558 470</b>	<b>-4 727</b>	<b>0,0%</b>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 018 249		5 702 904,35	3 684 655	182,6%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 510 000	3 110 548,05	2 320 000	-190 000	-7,6%
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>49 091 446</b>	<b>46 020 058,43</b>	<b>52 581 374,35</b>	<b>3 489 928</b>	<b>7,1%</b>

### I-1-1-Dépenses réelles de fonctionnement : 44 558 470 € (stables par rapport au BP 2020)

Les dépenses sont stabilisées par rapport au budget 2020, et sont proposées comme suit :

#### Chapitre 011 : Charges à caractère général : 6 271 332 (+0,7 % par rapport au BP 2020)

Ce poste de dépenses enregistre une progression très modérée (40 741 €), avec un rythme qui se rapproche de l'inflation attendue. A moyens quasi constants, il comprend les crédits nécessaires pour engager les projets, avec pour :

- Renforcer et diversifier l'activité présenteielle :
  - Définition d'une stratégie économique et agricole sur le territoire : 30 000 €
- Prendre le virage de la transition énergétique :
  - Proposition d'adhésion au second niveau de prestations proposées par l'association ALTE 69, pour accompagner la collectivité et les habitants dans le virage de la transition énergétique (+ 28 800 € pour un total de 72 000 €
  - Mise en place d'outils de suivi du PCAET (10 000 €)
- Répondre aux besoins des familles :
  - Analyse des besoins sociaux sur le territoire, outil d'aide à la décision pour mieux appréhender les besoins réels de la population en matière de vieillissement, prévention/ accès aux soins, démographie médicale, réduction des fractures territoriales, etc... : 30 000 €
  - Une hausse des moyens du conservatoire pour le déploiement d'actions en direction de toutes les communes du territoire : 8 000 €
  - Renouvellement urbain de Belleroche : déploiement des actions de concertation et communication (+ 36 200 €)
  - Enfin, à noter le maintien de moyens ponctuels à la direction Systèmes d'Information et Télécommunication mutualisée pour permettre le déploiement rapide de projets de modernisation (46 000 €)

## **Chapitre 12 : Charges de personnel : 14 443 800 € (stable par rapport au BP 2020)**

Comme chaque année, la masse salariale progressera sous l'effet des mesures catégorielles (prime de précarité), du glissement vieillesse technicité (entre + 1,2 % et + 1,5 %), et de l'évolution des dispositions en matière de régime indemnitaire (RIFSEEP).

L'enveloppe ouverte permettra également de déployer des moyens supplémentaires pour accompagner l'action en renforçant les expertises sur les axes prioritaires des orientations générales du mandat, notamment sur la transition énergétique, et le PNRU (financé par l'ANRU).

## **Chapitre 014 : Atténuations de produits : 12 987 406 € (- 0,7 % par rapport au BP 2020)**

Ce poste, en baisse par rapport au BP 2020, comprend principalement les crédits ouverts pour le versement des attributions de compensation aux communes, ainsi que le FPIC.

Le montant de la contribution au FPIC est ajusté, compte tenu de la baisse constatée en 2020.

Ce poste de dépenses enregistre le reversement de la taxe de séjour collectée pour le département (10% de la taxe collectée), orienté également à la baisse sous l'effet de la crise.

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
739211 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	12 264 106,00	12 264 106,00	12 264 106,00	0,00	0%
739223 FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET	787 000,00	692 460,00	705 000,00	-82 000,00	-10%
7398 REVERSEMENTS TAXE DE SEJOUR DEPARTEMENT	17 800,00	17 800,00	14 300,00	-3 500,00	-20%
7391178 AUTRES RESTIT. AU TITRE DU DEGREV. SR CONTR. DIREC	4 800,00	7 879,05	4 000,00	-800,00	-17%
Total chapitre 014	13 073 706,00	12 982 245,05	12 987 406,00	-86 300,00	-1%

## **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 10 602 132 € (+ 0,7 % par rapport au BP 2020)**

Ce chapitre de dépenses intègre essentiellement les subventions et participations versées par l'Agglomération aux différents partenaires.

Sa progression reste limitée par rapport au BP 2020, malgré une progression importante, notamment de la contribution au SYTRAVAIL (+ 7,9 % par rapport au BP 2020), sous l'effet de la hausse des tarifs et de modalités de vente de produits différentes (enregistrées en recettes, et non plus déduites des coûts).

Il bénéficie cependant de baisses par rapport à 2020 (participation exceptionnelle au délégataire de service public pour la gestion du Nautile (72 335€)), et enregistre des ajustements de la participation de l'Agglomération à l'activité de divers partenaires en 2021 (pôle métropolitain, subvention à l'office de tourisme, effet de la baisse de la taxe de séjour, ...).

Les propositions sont les suivantes :

	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	BP 2021
<b>conforter l'attractivité du territoire :</b>				
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS	113 040	113 040	113 040	112 746
SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN	5 400	5 400	5 400	5 400
POLE METROPOLITAIN	120 000	120 000	119 618	98 208
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS (Geopark)	60 288	60 288	60 288	60 132
DESTINATION 70 (Vélo route Via Saona)	5 000	5 000	5 000	5 000
LANDES DU BEAUJOLAIS	4 900	4 900	4 703	10 079
OFFICE DE TOURISME	404 000	418 600	418 563	366 403
<b>consolider notre tissu industriel et de service :</b>				
CHAMBRE d'AGRICULTURE DEVELOPPEMENT RURAL -Stratégie agricole-	15 000	11 600	10 582	15 000
COR - projet agro environnemental et climatique		5 922	5 921	3 980
REGION - Plan beaujolais- (plan de relance économique du vignoble Beaujolais)	18 000	18 000	18 000	18 000
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS - Village accueil	3 000	3 000	1 310	1 500
SUBVENTION BUDGET ANNEXE ECONOMIE	300 000	300 000	300 000	300 000
Mission Locale CAVBS	60 000	57 478	57 423	60 000
reseau <i>entreprendre</i>	4 000	4 000	4 000	4 000
Initiative Beaujolais	15 000	15 000	15 000	15 000
Le Transit (Loyers)	9 000	9 000	9 000	9 000
<b>Gérer et préserver nos ressources en eau :</b>				
EPTB SAONE DOUB	25 000	25 000	14 392	12 725
SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES (SMRB)	298 000	298 000	297 850	300 000
SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT d'AZERGUES	3 000	3 000	2 307	2 605
SIAH (Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et environ)	49 000	49 000	47 359	49 000
<b>Améliorer l'offre de transports en commun :</b>				
SYNDICAT TRANSPORT (SYTRAL)	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000
<b>Préserver la santé et la sécurité :</b>				
SDMIS et SDIS de l'Ain	1 218 000	1 218 000	1 220 010	1 232 000
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU RHONE				6 834
<b>Collecte, traitement et valorisation des déchets :</b>				
SYNDICATS TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	3 159 843	3 119 843	3 112 256	3 425 375
<b>Répondre aux besoins des familles :</b>				
COMMUNE DE VILLEFRANCHE (créneaux Piscine St Exupéry pour public scolaire)	30 000	30 000	14 499	25 000
CC SAONE BEAUJOLAIS -(multi accueil ODENAS), et CC PIERRES DOREES (P'tits Bouchons)	30 000	30 000	22 739	26 000
Crèche La Villa Suzanne	156 000	156 000	156 000	156 000
Crèche L'Ile aux enfants	280 000	280 000	280 000	280 000
Crèche Les P'tits Loups	130 000	130 000	130 000	130 000
AGIVR IME Les Grillons	4 050	4 050	4 050	6 350
AGIVR Camps en beaujolais	2 400	2 400	2 400	
<b>Réduire les fractures territoriales :</b>				
CIAS (AVANCE DE TRESORERIE)	90 000	90 000	30 000	90 000
CONTRAT DE VILLE	448 500	448 500	422 011	466 200
Théâtre Villefranche - accompagnement culturel "Devoir de Mémoire"		14 000		14 000
<b>Faire de la culture un facteur de développement et de rayonnement :</b>				
Les Concerts de l'Auditorium	17 000	17 000	17 000	15 000
Centre culturel (dont Festival des nouvelles voix)	120 000	120 000	40 000	120 000
L'AUTRE CINEMA	8 500	8 500	2 400	8 500
Villa Hispanica		2 500	2 500	2 500
Hangar 717				1 500
Aicar				2 500
Les amis du Musée Claude Bernard				6 000
HIPPOTOUFER (Festival des Dindes Folles- biannuel)	2 500	2 500		2 500
Association musicale intercommunale	12 000	12 000	12 000	10 000
<b>Créer du lien par le sport :</b>				
Récréa- LE NAUTILE	694 278	740 278	732 445	600 000
Beaujolais Runners	30 000	30 000	30 000	30 000
Tour du Beaujolais Organisation				5 000
<b>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>10 044 699</b>	<b>10 081 799</b>	<b>9 840 066</b>	<b>10 210 037</b>

**SUBVENTIONS CONTRAT DE VILLE**

Nom de l'association/ organisme	Action	Prévu 2020	CA 2020	BP 2021
CIAS	Programme de Réussite Educative	20 000	20 000	22 000
CIAS	Accompagnement à la parentalité	29 600	29 600	27 500
Ville de Villefranche	Respectons-nous	0	0	4 000
Ville de Villefranche	Jardin éducatif et éducation à l'environnement	0	0	3 000
CCAS Villefranche	Antenne locale du GIP MVS	20 000	20 000	20 000
Croix Rouge	Alphabétisation, lutte contre l'illettrisme	5 000	5 000	5 000
Croix rouge	Inclusion numérique	0	0	5 000
Mille et Une	prioritaires	11 000	11 000	11 000
Ass Formation Ingénierie	Coordination linguistique	6 500	6 500	6 500
Lecture et Partage	Parler, lire, écrire pour une bonne insertion sociale	4 000	4 000	4 000
AMIH	Lien entre les populations par l'enseignement du français	5 000	5 000	5 000
PIMMS	Accompagnement ateliers numériques	7 000	7 000	7 000
PIMMS	Point Informations Média Multi Services	8 000	8 000	8 000
Le mas	Médiation et aide aux victimes	14 000	14 000	14 000
Debout sur le Toit	Tohu Bohu	0	0	4 500
Radio Calade	Ateliers radio d'éducation aux médias	0	0	3 500
Agora	Prévention 12/17 ans	0	0	3 000
Olympique de Belleruche	Sports et quartiers à Belleruche	2 400	1 872	2 400
Racing Club Bèligny	Sports et quartiers à Bèligny	2 800	2 604	2 800
TRANSIT	Acces et accompagnement dans l'emploi	46 000	46 000	46 000
AIDE	Brigade de vacataires	128 000	128 000	125 000
ABRI	ACI (ateliers chantiers d'insertion)	18 000	18 000	18 000
OASIS	Récupération encombrants	18 000	18 000	18 000
OASIS	Sensibilisation au niveau du territoire	3 000	3 000	3 000
OASIS	Hébergement nuits passagers	5 000	5 000	5 000
OASIS	Lieu d'accueil destiné aux femmes avec ou sans enfants	0	0	9 000
Calad'Impulsion	Coopérative d'activités et découverte de l'entrepreneuriat	4 000	4 000	2 000
Innovation et Développement	Auto école associative	10 000	10 000	10 000
Graine d'emplois	habitants	5 000	5 000	5 000
FNDSA	Accueil de jour	5 000	5 000	5 000
Sauvegarde 69	LA HALTE, hébergement temporaire	26 000	26 000	26 000
GIP MVS du Rhône	Structure de gestion de la demande d'hébergement du Rhône	4 000	4 000	4 000
Foyer L'accueil	Hébergement d'urgence femmes victimes de violence	8 300	8 300	10 000
	Fonds de Développement Local	32 900	7 135	22 000
<b>TOTAL</b>		<b>448 500</b>	<b>422 011</b>	<b>466 200</b>

**Chapitre 66 : Charges financières : 135 800 € (-19,2 % par rapport au BP 2020)**

L'encours de la dette devrait progresser sur l'exercice. Néanmoins, le profil d'amortissement des emprunts, et l'anticipation de taux d'intérêt restant à des niveaux bas permet d'anticiper une baisse des charges d'intérêts sur l'exercice.

**Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 18 000 € (+14,6 par rapport au BP 2020)**

Ce chapitre comprend notamment les crédits ouverts pour non valeurs et éventuelles charges exceptionnelles à intervenir en cours d'année.

**I-1-2-Dépenses d'ordre budgétaire : 8 022 904,35 €**

Les dépenses d'ordre budgétaire sont des opérations purement comptables qui n'emportent pas de décaissement.

Elles correspondent aux dotations aux amortissements (2 320 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (5 702 904,35 €).

Elles trouvent leur exacte contrepartie en recettes d'ordre de la section d'investissement.

**I-2 - Recettes totales de fonctionnement : 52 581 374,35 €**

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2021/BP 2021 en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	474 680	465 186,69	444 500	-30 180	-6%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	5 663 455	5 980 744,73	4 989 433	-674 022	-12%
73 IMPOTS ET TAXES	30 852 853	31 277 491,63	29 745 005	-1 107 848	-4%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 155 316	10 052 911,46	10 760 941	605 625	6%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	161 247	43 070,77	137 484	-23 763	-15%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS *	1 367 895	2 359 043,07	890 000	-477 895	-35%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>48 675 446</b>	<b>50 178 448,35</b>	<b>46 967 363</b>	<b>-1 708 083</b>	<b>-4%</b>
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	416 000	406 826,88	471 000	55 000	13%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0	2 329 608,09	5 143 011,35		
<b>Total recettes de Fonctionnement</b>	<b>49 091 446</b>	<b>52 914 883</b>	<b>52 581 374,35</b>	<b>3 489 928</b>	<b>7%</b>

Comme indiqué lors de la présentation des orientations budgétaires pour 2021, la communauté d'agglomération enregistrera une baisse conséquente de ses recettes suite à la crise sanitaire, avec des effets décalés sur trois postes de recettes importants : le produit des services aux publics, la fiscalité, ainsi que le secteur des transports.

Les recettes réelles de fonctionnement sont ainsi estimées à 46 967 363 €, en baisse de 4 % par rapport au BP 2020.

### **I-2-1- Recettes réelles de fonctionnement : 46 967 363 € (-4 % par rapport au BP 2020)**

#### **Chapitre 70 : Produits des services et du domaine : 4 989 433 € (-12 % par rapport BP 2020)**

Ces produits restent soumis à l'incertitude qui entoure encore l'évolution de l'épidémie.

A ce jour, certains des services publics portés par la Communauté d'Agglomération sont fermés (Musées, Nautile), d'autres déploient l'activité selon des modes de fonctionnement qui restent dégradés (Conservatoire).

Les recettes 2021 ont été estimées en tenant compte des éléments connus, et seront surveillées avec attention sur 2021.

Comme indiqué lors des orientations budgétaires, la baisse des recettes des structures de la Petite Enfance traduit, avec un effet décalé, les conséquences de la fermeture administrative et des baisses de fréquentation enregistrées en 2020, accentuées par les modalités de versement des aides de la CAF.

Cet effet différé devrait disparaître en 2022, pour permettre de retrouver un niveau de recette plus conforme à la tendance des années passées.

SECTEUR	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport au BP 2020 en €	variation par rapport au BP 2020 en %
MUSEES	26 600	26 600	16 113	25 000	-1 600,00	-10%
CONSERVATOIRE	294 000	294 000	318 527	294 000	0,00	0%
STRUCTURES PETITE ENFANCE	3 733 180	3 733 180	4 060 289	3 086 838	-646 342,00	-16%
CIMETIERE	73 500	73 500	64 299	73 500	0,00	0%
REFACTURATION SERVICE AUTORISATION DROITS DES SOLS	101 200	101 200	104 644	100 000	-1 200,00	-1%
ORDURES MENAGERES	5 000	5 000	15 767	5 000	0,00	0%
REFACTURATION PERSONNEL BUDGETS ANNEXES	1 298 725	1 298 725	1 276 949	1 271 995	-26 730,00	-2%
ANRU (PRISE EN CHARGE PERSONNEL)	128 750	128 750	81 250	128 750	0,00	0%
REFACTURATION MASQUES/ PRODUITS SUITE COVID AUX COMMUNES		34 520	35 493		0,00	0%
DIVERS	2 500	2 500	7 414	4 350	1 850,00	25%
<b>Total produits des services</b>	<b>5 663 455</b>	<b>5 697 975</b>	<b>5 980 745</b>	<b>4 989 433</b>	<b>-674 022,00</b>	<b>-11%</b>

**Chapitre 73 : Impôts et taxes : 29 745 005 € (- 4 % par rapport au BP 2020)**

**Y compris compensation de fiscalité : 31 634 556 € (-1 % par rapport au BP 2020)**

Outre les effets directs de la crise, la fiscalité locale est soumise en 2021 à des réformes majeures, (réformes de la taxe d'habitation et des impôts de production), associées de plus à une revalorisation nominale des bases, qui, adossée à l'inflation, sera particulièrement faible cette année (+ 0,2 % contre + 1,2 % en 2020).

L'évolution de la fiscalité, ramenée à périmètre comparable (y compris compensations), est ainsi estimée à la baisse, avec - 1 % par rapport au BP 2020.

Ces produits comprennent :

- **Les impôts directs** : ancienne taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti, contribution foncière des entreprises et compensations associées : **16 395 000 €** (-0,9 % par rapport au BP 2020)

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport BP 2021/ 2020 en euros	variation par rapport BP 2021/ 2021 en %
73111 IMPOTS DIRECTS LOCAUX	15 950 000	16 136 339,00	7 552 000	-8 398 000	
7382 FRACTION DE TVA	0	0,00	7 457 000	7 457 000	
74835 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	440 000	464 938,00	0	-440 000	
74834 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	3 000	7 181,00	31 000	28 000	
74833 ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET	150 000	171 061,00	1 355 000	1 205 000	
IMPOTS DIRECTS- y compris réforme, avec périmètre comparabi	16 543 000	16 779 519,00	16 395 000	-148 000	-0,9%

Deux réformes viennent cette année modifier la fiscalité directe, réformes qui n'auront cependant pas (ou relativement peu) d'effets à court terme, sur l'évolution des produits fiscaux :

- **La réforme de la taxe d'habitation** se traduit par la substitution de cette recette ainsi que des compensations de l'Etat associées par une quote-part de la TVA. Cette part n'enregistrera pas de progression entre 2020 et 2021, conformément aux dispositions précisées par les textes ;
- **La réforme des impôts de production** décidée en loi de finances 2021 divise par deux les valeurs locatives de la CFE et du foncier bâti des établissements industriels<sup>1</sup>, et en conséquence les produits. La perte de recette pour la collectivité se traduira par le versement d'une compensation qui devrait progresser selon la dynamique des bases associées.

Il est rappelé que cette disposition concernera une centaine d'établissement sur le territoire, pour un montant correspondant à 15 % du montant de la CFE 2019 et 3 % du montant du foncier bâti.

L'évolution de la fiscalité directe et des compensations, est cependant estimée à la baisse à hauteur de -0,9 % par rapport au BP 2020 (-2,3 % par rapport au CA 2020), sous l'effet de :

- L'incidence sur la CFE d'éventuelles défaillances des entreprises qui pourraient intervenir en 2021 suite à la crise, estimée à - 3% par rapport à 2020 (environ -255 000 €)
- du dégrèvement de CFE accordée par la collectivité en 2020 dans le cadre des actions de soutien en direction des entreprises du tourisme (114 000 €)

<sup>1</sup> évaluations selon la méthode dite comptable

- **Les autres produits de fiscalité : 14 736 005 € (-1 % par rapport au BP 2020) :**

Comme indiqué dans lors de la présentation des orientations budgétaires, d'autres produits fiscaux seront impactés par la crise dès 2021 : TASCOM et taxe de séjour notamment.

La CVAE, adossée à la valeur ajoutée des entreprises, ne subira les effets de la crise qu'à partir de 2022, (avec une baisse estimée à - 17,6 % en 2022).

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport BP 2021/ 2020 en euros	variation par rapport BP 2021/ 2021 en %
73112 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	6 447 000	6 510 638,00	6 411 000	-36 000,00	-0,6%
73113 TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 345 000	1 271 085,00	1 200 000	-145 000,00	-10,8%
73114 IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	373 000	379 118,00	375 000	2 000,00	0,5%
7331 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSI	5 517 000	5 532 710,00	5 569 000	52 000,00	0,9%
7346 TAXE PR LA GESTION DES MILIEUX AQUA. ET PREV. DES	338 853	339 376,00	329 005	-9 848,00	-2,9%
7362 TAXES DE SEJOUR	190 000	155 017,63	160 000	-30 000,00	-15,8%
73221 FNGIR	692 000	692 631,00	692 000	0,00	0,0%
Sous total fiscalité hors réforme	14 902 853	14 880 576	14 736 005	-166 848	-1%

**Ainsi, le total produits des impôts et taxes et compensations de fiscalité est estimé à 31 634 556 € :**

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport BP 2021/ 2020 en euros	variation par rapport BP 2021/ 2021 en %
IMPOTS DIRECTS- y compris réforme, avec périmètre comparab	16 543 000	16 779 519,00	16 395 000	-148 000	-0,9%
Sous total fiscalité hors réforme	14 902 853	14 880 576	14 736 005	-166 848	-1%
748313 DOTAT. DE COMPENS. DE LA REFORME DE LA TAXE PR	498 000	503 551,00	503 551	5 551,00	1,1%
7318 AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES (ROLES SUP.)	0	260 577,00	0	0,00	
Total Impôts et taxes et compensation de fiscalité	31 943 853	32 424 223	31 634 556	-309 297,00	-1,0%

Les produits et compensations de fiscalité sont ainsi attendus à la baisse de -1 % par rapport au BP 2020 et - 1,6 % par rapport au CA 2020 (hors rôles supplémentaires) (- 529 000 €)

#### **Chapitre 74 : Les dotations et participations : 10 760 941 € (+6% par rapport au BP 2020)**

Hors compensations de fiscalité 8 729 390 € (-2 % par rapport au BP 2020)

Ce poste comprend :

- **les dotations et compensations de l'Etat : 7 558 400 € (- 30 600 €) :** malgré une stabilité au niveau national, les dotations individuelles diminuent pour financer la péréquation et les hausses de population sur le territoire national.

- **Les participations des partenaires :** ces dernières ont été stabilisées, à l'exception des produits associés de la collecte et du traitement des ordures ménagères sous l'effet à la fois du rythme irrégulier de versement des participations, mais aussi de la baisse attendue des produits de revente des matériaux collectés.

- **la DGD transport :** la CAVB restant aujourd'hui autorité organisatrice du transport, elle est bénéficiaire de la DGD transport qu'elle reverse au SYTRAL, conformément aux statuts. Cette dotation est stable par rapport à 2020.

- **Le FCTVA en fonctionnement :** cette recette est également stabilisée.

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021 / BP 2020 en €	Variation BP 2021 / BP 2021 en %
74124 DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	910 000,00	908 624	999 400	89 400	10%
74126 DOTATION DE COMPENSAT. GROUP. DE COMMUN	6 679 000,00	6 706 507	6 559 000	-120 000	-2%
Dotation Globale de Fonctionnement	7 589 000,00	7 615 131	7 558 400	-30 600	0%
GRH	7 200	1 592	0	-7 200	-100%
CULTURE	308 491	282 244	304 450	-4 041	-1%
SPORT	18 940	18 225	14 040	-4 900	-26%
CONTRAT DE VILLE	33 000	72 200	30 000	-3 000	-9%
OM	916 000	752 637	755 000	-161 000	-18%
HABITAT/ RENOVATION URBAINE	49 685	25 474	67 500	17 815	36%
PARTICIPATION ETAT ACHAT DE MASQUES	0	22 920	0	0	
Autres participations	1 333 316	1 175 292	1 170 990	-162 326	-12%
744 FCTVA ( FONCT.)	50 000,00	24 315	50 000	0	0%
7461 D.G.D. TRANSPORT	92 000,00	91 442	92 000	0	0%
Divers	142 000,00	115 757,36	142 000,00	0	0%
sous total hors compensation de fiscalité	8 922 316,00	8 790 423,10	8 729 390,00	-192 926,00	-2%
Compensation de fiscalité	1 091 000,00	1 146 731,00	1 889 551,00	798 551,00	73%
Subventions et participations	10 155 316,00	10 052 911,46	10 760 941,00	605 625,00	6%

### **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 137 484 € (-15 % par rapport au budget primitif 2020)**

Ce chapitre enregistre des produits divers, notamment le remboursement de l'avance de trésorerie au CIAS (90 000€) ou le loyer perçu du délégataire de service public pour le Nautile. Il enregistre également les produits des ventes de ferraille depuis la déchèterie, estimés à la baisse avec la chute des cours des matériaux.

### **Chapitre 77 : produits exceptionnels : 890 000 €**

Ce chapitre enregistre le versement au titre de la clause de rencontre, prévu à l'article 9.3 des statuts du SYTRAL.

La clause de rencontre consiste en reversement aux collectivités du solde constaté entre dépenses et recettes sur le périmètre du territoire (élargi), avec une année de décalage

Alors qu'en 2020, il a été perçu un produit de 1 343 715,82 € (au titre de l'exercice 2019), ce produit est estimé à 890 000 € en 2021 (clause de rencontre 2020), en baisse de -34 % (-453 000 €) sous l'effet de la crise sanitaire (avec la baisse des recettes en provenance des usagers d'une part, et la baisse du versement transport, assis sur les salaires (et qui disparaît en cas de chômage partiel)

A noter que le budget 2020 comprenait également un produit attendu d'un sinistre ancien au Nautile.

### **I-2-2- Recettes d'ordre budgétaire : 471 000 €**

Ces recettes correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement reçues, et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement.

### **I-2-3 : Le résultat de l'exercice 2020 : 5 143 011,35 €.**

Les recettes réelles de fonctionnement sont ainsi marquées par la crise, et orientées à la baisse, notamment dans le secteur des produits des services, du transport, et de la fiscalité, pour laquelle l'effet sera cependant encore plus fort en 2022 (baisse de la CVAE)

## II -La section d'investissement

### II-1 Recettes totales d'investissement : 17 695 595,54 €.

Chapitre	BP 2020	BP 2021
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 052 000,00	452 000,00
10 FCTVA	770 000,00	1 020 000,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 124 974,00	1 339 750,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 382 273,00	2 995 871,65
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	200 000,00
<b>Recettes réelles de l'exercice</b>	<b>5 329 247,00</b>	<b>6 007 621,65</b>
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 018 249,00	5 702 904,35
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 510 000,00	2 320 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00
1068 RESERVES	0,00	2 355 863,54
RESTES A REALISER 2020		<b>1 209 206,00</b>
<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>9 957 496,00</b>	<b>17 695 595,54</b>

### Recettes réelles d'investissement de l'exercice : 6 007 621,5 € (hors restes à réaliser)

Les recettes réelles d'investissement comprennent :

- le produit des cessions d'immobilisation: 452 000 €, avec la cession de logements situés rue Ballofet,
- le FCTVA : 1 020 000 €,
- le remboursement par Beaujolais Saône Aménagement d'une partie de l'avance versée dans le cadre de la ZAC d'Épinay : 200 000 € (sur un total de 1 000 000€)
- les subventions d'investissement attendues : 1 339 750 €, dans le cadre des différents dispositifs en cours de négociation (CRTE, Contrat ambition Région, Pacte Rhône, etc...)
- l'emprunt d'équilibre : 2 995 871,65 €

### Recettes d'ordre d'investissement : 8 122 904,35 €

Ces recettes correspondent aux dépenses d'ordre de fonctionnement (virement de la section de fonctionnement (5 702 904,35 €) et dotations aux amortissements de l'exercice (2 320 000 €), auxquels s'ajoutent les dépenses d'ordre d'investissement pour traitement des opérations patrimoniales (100 000 €).

### La reprise des résultats de fonctionnement capitalisés de 2020 : 2 355 863,54 €

Comme indiqué précédemment, le virement de la section de fonctionnement est diminué en raison de l'absence de reprise du résultat de clôture au budget primitif.

### Les restes à réaliser de l'exercice 2020 : 1 209 206 €

⇒ Le total des recettes d'investissement s'établit ainsi à 17 695 595,54 €.

## II-2- Dépenses d'investissement : 17 965 595,54 €

Chapitre	BP 2020	BP 2021
020 DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	200 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 103 000,00	1 135 000,00
<b>204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</b>	<b>1 218 596,00</b>	<b>1 232 596,00</b>
<b>Opérations</b>	<b>6 919 900,00</b>	<b>10 991 930,00</b>
<b>Dépenses réelles de l'exercice</b>	<b>9 441 496,00</b>	<b>13 559 526,00</b>

040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	416 000,00	471 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	283 737,01

RESTES A REALISER 2020		3 281 332,53
------------------------	--	--------------

<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>9 957 496,00</b>	<b>17 695 595,54</b>
--	---------------------	----------------------

### Les dépenses réelles d'investissement : 13 659 526 € (hors restes à réaliser)

-Enveloppe pour dépenses imprévues d'investissement : 200 000 € sont inscrits au budget pour faire face à des besoins imprévisibles, notamment compte tenu du contexte incertain actuel.

- le remboursement du capital de la dette : 1 135 000 €

### -Dépenses d'équipement : 12 224 526 €

Comme indiqué précédemment, le projet de budget constitue une première étape et traduit l'engagement de différentes actions, autour des grandes priorités du mandat.

Il est ainsi proposé :

#### TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS :

Consolider notre tissu industriel

		Proposition B 2021
SUBV. AIDES AUX ENTREPRISES	Poursuite des aides Economiques aux entreprises : aides au secteur de l'évènementiel (délibération n° novembre 2020)	144 000
2104 EXTENSION SITE CREACITE	Acquisition et Travaux pour extension du site de Créacité	1 200 000
2105 GRANDE BORNE JASSANS	Complément d'étude du programme et aménagement (borne incendie)	22 000
1908 ILE PORTE		200 000
1911 SYNDICAT MIXTE BORDELAN	Participation à la construction du Port du Bordelan	50 000
<b>Sous Total : priorité Territoire d'entrepreneur</b>		<b>1 616 000</b>

**TERRITOIRE D'EQUILIBRE CONCILIANT DEVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT :**

Prendre le virage de la transition énergétique :

2106 SCHEMA DIRECTEUR IMMOB. ET ENERGETIQUE	Etablissement d'un Schéma Directeur immobilier et Energétique	200 00
1517 PALAIS SPORTS TRAVAUX D'AMELIORATION	Réfection de l'éclairage du parking de l'Escale (LED)	103 00
14100 TRAVAUX NAUTILE	Réfection de l'éclairage du parking (LED)	45 00
1707 STADES DE FOOT	Réfection de l'éclairage du terrain d'entraînement (LED)	100 00
1455 TENNIS LACENAS	Eclairage de deux terrains (LED)	30 00
1493 GYMNASE SALLE DE HAND LIMAS	Eclairage leds dans le hall sportif	15 00
1429 MUSEE CLAUDE BERNARD	Travaux d'amélioration chauffage - ventilation	11 40
1702 TRAVAUX CONSERVATOIRE (JASSANS)	Travaux d'amélioration chauffage - ventilation	21 00
1426 CLOS DE MILLY	Remplacement éclairage par LED	6 00
1705 SIEGE AGGLO	Travaux d'amélioration chauffage - ventilation	6 00
1482 CRECHE INTERCOMMUNALE	Poursuite du relamping et remplacement des huisseries (crèche Cachou)	65 00

1483 PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)	Etablissement du cadastre solaire, ...	45 00
---	--	-------

Préserver nos ressources en eau :

1524 SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	Poursuite de l'étude pour l'établissement d'un schéma directeur des eaux pluviales	220 00
2103 AMENAGEMENT DARSE EAUX PLUVIALES	Aménagement d'une darse en bord de saone pour la gestion des eaux pluviales : étude et maîtrise d'œuvre	105 00
1613 TRAVAUX SUR BERGES	Enveloppe prévisionnelle	20 00

Anticiper une gestion raisonnée de l'espace :

1481 PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	Elaboration du PLU	190 00
-----------------------------------	--------------------	--------

Maîtriser l'urbanisme et améliorer l'habitat :

1450 PROGRAMME D INTERET GENERAL (PIG)	Définition et mise en œuvre PIG/ PLH	100 00
1449 PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)	Aide logement social	150 00

Optimiser la collecte, le traitement et la valorisation des déchets :

2107 CONSTRUCTION DECHETERIE	Acquisition terrain, programmation et maîtrise d'œuvre	150 00
1478 ACHATS BACS OM	Renouvellement des bacs	55 00
1478 ACHATS BACS OM	Mise en place de Composteurs partagés	23 00
1909 AMENAGEMENT POINTS DE COLLECTE OM	Aménagement points de collecte	10 00
1488 ACHAT VÉHICULES	renouvellement de bennes à ordures ménagères	200 00
1604 ACQUISITION DE MATERIEL	Acquisition radio pour bennes à ordures ménagères	2 50
1607 TRAVAUX DECHETERIE	travaux d'entretien courant	15 00
1703 EXTENSION LOCAL OM	achevement de l'opération (couverture des aires de lavage)	20 00

**Sous total : priorité Territoire d'équilibre conciliant développement et environnement 1 907 90**

**TERRITOIRE A FORTE IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMONIALE**

Consolider nos pôles touristiques et muséaux :

1432 PRIEURE	Maitrise d'œuvre extension du Musée	150 00
2108 EXTENSION MUSEE CLAUDE BERNARD	Acquisition à Saint Julien (Musée Claude Bernard)	330 00

1432 PRIEURE	Oeuvre d'art si opportunité	2 50
1429 MUSEE CLAUDE BERNARD	Améliorations diverses et œuvre d'art si opportunité	25 50
1435 POLE OENOLOGIQUE VAUX CCBV	Travaux mur phonique	8 00
1702 TRAVAUX CONSERVATOIRE	Travaux d'entretien et petites améliorations	40 00
1405 INSTRUMENTS ET MATERIEL MUSICAL	Enveloppe acquisition instruments Conservatoire	33 00
1426 CLOS DE MILLY	travaux d'entretien	36 00

Valoriser le patrimoine bâti remarquable de nos communes :

SUBVENTION	Participation à la rénovation de la Chapelle de Saint Bonnet à Montmelas	70 00
2109 GARE DU TACOT BLACE	Diagnostic technique gare du Tacot à Blacé	20 00

**Sous total : priorité Territoire à forte identité culturelle et patrimoniale 716 20**

**TERRITOIRE ENGAGE DANS DE NOUVELLES MOBILITES :**

**Développer les mobilités partagées**

1415	COVOITURAGE	Aire de covoiturage Sud (1 200 000 €) et sur Jassans (1 000 000 €)	1 300 000
<b>Encourager les mobilités actives</b>			
1412	SCHEMA DIRECTEUR VELO	Schéma Directeur vélo : études (y c V50 et chemin du Tacot) (84 000 €), installations d'arceaux, abris et consignes (60 000 €)	144 000
1410	AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	Travaux d'aménagements cyclables	20 000
1513	ELECTROMOBILITE	Acquisition d'un véhicule et de bornes de recharge pour véhicules électriques	52 000
<b>Poursuivre l'amélioration et sécurisation de la voirie communautaire</b>			
2100	VOIRIE 2021 -HORS ZAE		1 000 000
2101	VOIRIE 2021 ZAE		200 000
<b>Sous total : priorité Territoire engagé dans de nouvelles mobilités</b>			<b>2 716 000</b>

**TERRITOIRE INNOVANT POUR REpondre AUX BESOINS DES FAMILLES :**

renforcer et diversifier l'offre d'accueil et de garde pour la petite enfance

2110	CREATION D'UN EAJE	Etude d'implantation et faisabilité EAJE	100 000
1482	CRECHE INTERCOMMUNALE	Travaux d'entretien et amélioration intérieure	68 500
<b>Assumer les obligations en matière d'accueil des gens du voyage</b>			
1509	AIRE ACCUEIL CAVBS	Aire d'accueil -acquisition, maîtrise d'œuvre	150 000
<b>Adapter le service funéraire et la capacité d'accueil dans le cimetière paysager</b>			
1420	TRAVAUX CIMETIERE	Organisation et extension cimetière-	20 000
		Création d'un jardin du souvenir (deuil natal 7000 €) - carré des Anges	7 000
		Autres aménagements et matériels divers	38 500
1904	CREATION D'UN OSSUAIRE		135 000
1605	VESTIAIRES ET HANGAR CIMETIERE	Abri remorque.	15 000
1606	TRAVAUX RESIDENCE LE CEP	Entretien du bâtiment	50 000
<b>Sous total : priorité Territoire innovant pour répondre aux besoins des familles</b>			<b>584 000</b>

**TERRITOIRE DE TALENTS**

Créer du lien par le sport

1611	RUGBY TRAVAUX	Création d'un espace réceptif à l'Escale (complexe de Rugby) - Frais d'études et maîtrise d'œuvre et améliorations	97 500
14100	NAUTILE	Travaux de réfection et sécurisation des accès	145 760
1493	GYMNASE SALLE DE HAND LIMAS	Maîtrise d'œuvre pour réfection des façades	20 000
1517	PALAIS SPORTS TRAVAUX D'AMELIORATION	Réfection façades et toitures, et gestion des éclairages	100 500
1522	TENNIS - VILLEFRANCHE	Diagnostic de l'état des terrains intérieurs	2 500
1455	TENNIS LACENAS	Réfection de deux terrains (présence de trou et mouvements de terrains)	50 000
1707	STADES DE FOOT	Reprise de la clôture du stade entraînement	10 000
14100	NAUTILE	Aide à l'acquisition matériel Fitness -( Biens de retour)	10 000
1423	MATÉRIEL EQUIPEMENT SPORT	Équipement et matériels de sport pour les équipements	9 000
<b>Sous total : priorité Territoire de Talents</b>			<b>445 260</b>

**TERRITOIRE FEDERATEUR DANS LA REDUCTION DES FRACTURES TERRITORIALES**

1514	RENOUVELLEMENT URBAIN BELLEROCHÉ	Mission d'ordonnancement, planification et coordination	100 000
<b>Sous total : priorité Territoire fédérateur dans la réduction des fractures territoriales</b>			<b>100 000</b>

**ENVELOPPES MATERIEL ET MOBILIER - SERVICES**

1407	SANTE SECURITE TRAVAIL	Acquisitions divers pour aménagements à la santé au travail	6 000
1408	SYSTEME D INFORMATION GEOGRAPHIQUE	Investissement bases de données / informatique SIG	2 000
1428	SIGNALETIQUE JALONNEMENT	ESignalétique / Jalonnement sur bâtiments	10 000
1402	MOBILIER, MATERIEL, INFORMATIQUE.	Matériel/ mobilier Petite enfance, etc.	60 000
1404	MATERIEL INFORMATIQUE	Investissement informatique et refonte site internet	609 500
<b>Sous total enveloppes récurrentes / matériel services</b>			<b>687 500</b>

## AUTRE PATRIMOINE / finalisation d'opérations

2111 STRATEGIE FONCIERE		50 000
2002 BÂTIMENT CCI	Acquisition batiment formation CCI + étude de programmation	2 169 000
1910 DEPLACEMENT ARCHIVES	complément pour finalisation	30 000
1905 MISE EN SECURITE TOITURES TERRASSES	Enveloppe récurrente (2021 : mise en sécurité du toit du Gymnase de Limas)	60 000
1906 SECURISATION ACCES BATIMENTS	Finalisation installation alarme, video, etc....	40 000
1102 TVX MISE EN ACCESSIBILITE PMR	Selon schéma mise en accessibilité des bâtiments communautaires	84 000
<b>Sous total autre patrimoine</b>		<b>2 433 000</b>

## AUTRES DEPENSES D'EQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	401 250
SIEA (PART. POUR DEPLOIEMENT DU HAUT DEBIT SUR JASSANS)	17 346
PARTICIPATION BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	600 000
<b>TOTAL HORS OPERATIONS</b>	<b>1 018 596</b>

**Dépenses d'ordre d'investissement : 516 000 €**

Ces dépenses comprennent l'amortissement des subventions reçues par l'agglomération (416 000 €) ainsi que les opérations patrimoniales (100 000 €).

La reprise du résultat de clôture et des restes à réaliser 2019 interviendra lors du vote du compte administratif.

⇒ Le total des dépenses d'investissement s'établit ainsi à 9 957 496 €.

\*\*\*\*

En conclusion, le budget volontaire et réaliste qui vous est proposé concrétise les priorités du plan de mandat 2021-2026 et s'inscrit dans les orientations budgétaires présentées lors du conseil communautaire du 25 février dernier.

Dans le respect des grands équilibres financiers et sans augmentation des taux, le budget principal propose un important effort d'investissement de 12 224 526 €. Complété des budgets annexes, ce budget 2021 représente ainsi un effort d'investissement de 35,4 millions d'€ en 2021 à la mesure des besoins et des talents du territoire Villefranche Beaujolais Saône.

Son équilibre appelle un emprunt de 2 995 871, 65 € qui reste modéré, avec une capacité maîtrisée de désendettement à 4,5 ans fin 2021, soit un niveau toujours éloigné du seuil d'alerte.

**Vu :**

- L'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Le procès-verbal du conseil communautaire du 25 février 2021 sur le rapport d'orientations budgétaires.
- Les avis favorables de la commission des finances et du bureau.
- Le rapport ci-dessous.

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité (3 abstentions) :**  
**Article 1 : d'approuver le budget primitif principal 2021.**

Pascal RONZIERE  
Président

